

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

REUNION DU VENDREDI 21 AOUT 2020

PV N° 1

Présents : MM. DESHERAUD, LANZ, TISSANDIER, VOISIN

Excusé : M. NATUREL

RAPPEL DU PROCESSUS ELECTORAL

Le Président rappelle que :

- L'Assemblée Générale électorale du District de Football de la Creuse se tiendra le vendredi 18 septembre 2020 à Guéret.

- l'appel à candidatures a été mis en ligne sur le site internet du District de Football de la Creuse le 17 juillet 2020, et qu'il a été publié sur le journal FOOT HEBDO n°476 du 31 juillet 2020, n°477 du 7 août 2020, n°478 du 14 août 2020.

- la date limite de dépôt des candidatures était fixée au mercredi 19 août 2020 à minuit, le cachet de la Poste faisant foi.

- conformément aux statuts du District (article 13.1), le Comité de Direction est composé de 22 membres. Il comprend un arbitre, un éducateur, une femme, un médecin et 18 autres membres.

EXAMEN DES CANDIDATURES

La Commission constate les candidatures suivantes :

- **ARBITRE** : M. CHANUDET Georges

- **EDUCATEUR** : M. PERRIERE Vincent

- **MEDECIN** : Dr ZARROUK Hichem

- **REPRESENTANTS DES CLUBS** :

- M. AUBLANC Serge (AS LUSSAT)
- M. AUPETIT Dominique (indépendant)
- M. BETOUX Jean-Pierre (RFC STE-FEYRE)
- M. CADEVILLE François-Xavier (US ST-FIEL)
- M. COUBRET Bernard (ES AHUN)
- M. DELAGE Antoine (ES DUN-NAILLAT)
- M. DUFAUD Sylvain (RFC STE-FEYRE)
- M. ECOBICHON Thierry (US VALLIERE)
- M. FARSAT Thierry (indépendant)
- M. GAYET Laurent (indépendant)
- M. JARY Cédric (indépendant)
- Mme LABETOULLE Virginie (FC LA FORET-DU-TEMPLE)
- M. LAFRIQUE Philippe (ENT. du SUD-EST CREUSOIS)
- M. LEYNIAT Pierre (ES LA COURTINE-CROCQ-LA VILLENEUVE)
- Mme LORCERIE Michèle (ES GUERET)
- M. PARIS Noël (AS NORD-EST-CREUSE)
- M. PARIS Sylvain (JS CHAMBON-SUR-VOUEIZE)
- M. RANCIER Laurent (US ST-FIEL)

- M. ROBERT Guy (ES BENEVENT-MARSAC)
- M. SANTOS MACHADO Armando (USC BOURGANEUF)
- Mme VEDRINES Valérie (FC DONTREIX)
- M. WAILLIEZ David (US ST-AGNANT-DE-VERSILLAT)

Les membres de la Commission constatent que :

- le poste de médecin licencié sera couvert avec la candidature du Dr ZARROUK.
- concernant le poste réservé à la femme, 3 candidates sont en lice et que celle obtenant le plus grand nombre de voix sera obligatoirement élue ; les 3 pouvant bien entendu être élues.

Après examen, les membres de la Commission constatent que chaque candidat remplit, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies aux articles 13.2.1 et 13.2.2. des statuts du District de Football de la Creuse.

En conséquence, ils déclarent recevables les 25 candidatures, lesquelles seront toutes proposées aux suffrages des clubs composant l'Assemblée Générale.

TIRAGE AU SORT DE L'ORDRE DE PRESENTATION DES CANDIDATS

L'ordre des candidats sur le bulletin de vote et pour la présentation orale devant l'Assemblée Générale est défini comme suit, après tirage au sort par les membres de la Commission :

- 1 M. COUBRET Bernard
- 2 M. CHANUDET Georges
- 3 Mme LORCERIE Michèle
- 4 Dr ZARROUK Hichem
- 5 M. LEYNIAT Pierre
- 6 Mme LABETOULLE Virginie
- 7 M. LAFRIQUE Philippe
- 8 M. JARY Cédric
- 9 M. ECOBICHON Thierry
- 10 M. GAYET Laurent
- 11 M. DUFAUD Sylvain
- 12 M. DELAGE Antoine
- 13 M. CADEVILLE François-Xavier
- 14 M. AUBLANC Serge
- 15 M. PARIS Sylvain
- 16 M. FARSAT Thierry
- 17 M. RANCIER Laurent
- 18 M. BETOUX Jean-Pierre
- 19 M. PARIS Noël
- 20 M. PERRIERE Vincent
- 21 Mme VEDRINES Valérie
- 22 M. WAILLIEZ David
- 23 M. ROBERT Guy
- 24 M. AUPETIT Dominique
- 25 M. SANTOS MACHADO Armando

ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Tous les membres de la Commission seront présents.

Le Président de Séance :



Jacques DESHERAUD.